



Québec



Evolugen



Association de Protection du  
Petit et du Grand Lac du Cerf



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Aménagements de bandes riveraines et sensibilisation pour trois grands lacs des Hautes-Laurentides

**Mont-Laurier, le 25 novembre 2024 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a réalisé, à l'été 2024, des travaux d'aménagement de bandes riveraines sur le lac des Îles, le lac des Écorces, ainsi que sur le Petit et le Grand lac du Cerf. L'organisme sensibilise également à l'importance des bandes riveraines pour la santé des plans d'eau et rend disponible à la population un guide illustré de végétalisation. Le projet « Revégétalisation dans les bassins versants prioritaires et sensibilisation des acteurs de l'eau des Hautes-Laurentides » est financé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la MRC d'Antoine-Labelle et l'entreprise Evolugen.**

En partenariat avec l'Association de la protection du Lac-des-Îles, l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces ainsi que l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf, le COBALI a identifié des zones prioritaires pour la revégétalisation des rives, soit la plantation de végétaux en bande riveraine. L'organisme de bassins versants a élaboré des plans d'action pour la plantation, a choisi des plants adaptés et a prodigué des conseils pour maintenir des rives saines et bien végétalisées.

Plus de 600 végétaux ont été plantés chez un total de 10 propriétaires riverains au lac des Îles, au lac des Écorces, ainsi qu'au Petit et Grand lac du Cerf. Plusieurs végétaux intéressants ont été plantés, notamment des amélanchiers qui agrémentent les bandes riveraines et fournissent de très bons fruits comestibles. De belles fleurs vont également décorer les rives des grands lacs de villégiature telles les asclépiades incarnates et les ronces odorantes. Une variété de végétaux dont des arbres, des arbustes et des fleurs vont, entre autres, aider à maintenir le sol en place, protégeant ainsi les rives de l'érosion, en plus de filtrer l'eau.

Un guide illustré des végétaux indigènes de la bande riveraine réalisé par le COBALI est disponible en format papier ou virtuel sur le site web de l'organisme. Il offre une sélection de végétaux adaptés à la rive. Il résume également les principales techniques de revégétalisation et fournit une liste des espèces exotiques envahissantes à surveiller dont le roseau commun, la renouée du Japon et la salicaire pourpre.

Pour consulter le guide, rendez-vous au lien suivant : [tinyurl.com/guideBRCOBALI](https://tinyurl.com/guideBRCOBALI)

Des capsules vidéo portant sur la plantation en bande riveraine et les végétaux adaptés à la rive ont également été réalisées et sont disponibles sur la chaîne YouTube du COBALI au lien suivant :

[tinyurl.com/RevegeHL](https://tinyurl.com/RevegeHL)

La conception d'un outil de sensibilisation personnalisé pour chacune des trois associations de lacs est également en cours de réalisation par le COBALI.

Le COBALI s'est également associé avec le Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides (RAP-HL), afin de l'épauler dans l'organisation de son forum régional pour la protection des lacs des Hautes-Laurentides. L'événement qui a eu lieu le 17 août dernier à Mont-Laurier réunissait les acteurs de l'eau de la région de la MRC d'Antoine-Labelle dont les associations de lacs et des figures politiques de la région. Le Forum a permis d'accueillir près d'une cinquantaine de participants représentant 17 associations de lacs de la région.

Dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau, le COBALI tient à remercier le MELCCFP, la MRC d'Antoine-Labelle et l'entreprise Evolugen pour leur soutien financier. Des remerciements sont également de mise pour l'Association de la protection du Lac-des-Îles, à l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces ainsi qu'à l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf pour leur contribution financière.

Cette initiative a été réalisée dans le cadre du Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

## **À propos du COBALI**

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au [www.cobali.org](http://www.cobali.org).

-30-

Source :

**Benoit Gauthier, COBALI**

819 440-2422 | [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)



*Marie Lagrandeur et Mariève Charrette, chargées de projets au COBALI en compagnie de Pierre Raïche, président du COBALI*



